

Carnets botaniques

**Les noms des ronces (*Rubus* L.,
Rosaceae) publiés par Henri Sudre et
présents dans son herbier de
ronces : analyses et typifications
éventuelles. Partie 18, subdivision
Heteracanthi Dumort., sect. 4
Appendiculati Genev., subsection B
Vestiti Focke, série b *Virescentes*
Sudre**

ISSN 2727-6287 - LSID 20027545-1

Références Mir@bel / Sherpa Romeo

Article n°166 - 19 novembre 2023

DOI : <https://doi.org/10.34971/SNJ8-7717>



Lionel Belhacène

École vieille, F-31750 Pouze ;
lionel.belhacene@orange.fr

Title

The names of brambles (Rubus L., Rosaceae) published by Henri Sudre and present in his bramble herbarium: analyzes and possible typifications. Part 18, Heteracanthi Dumort. subdivision, Appendiculati Genev. section, Vestiti Focke subsection, Virescentes Sudre series

Résumé

Je présente ici les analyses et les typifications éventuelles des noms publiés par Sudre pour la section *Appendiculati* Genev., sous-section *Vestiti* Focke, série *Virescentes*.

Abstract

I present the analyzes and the possible typifications of the names published by Sudre for the *Appendiculati* Genev section, *Vestiti* Focke, subsection, *Virescentes* Sudre series.



« ***Rubus mucronifer* Sudre, nom. superfl.** »

Nom à typifier : *Rubus mucronatus* A. Bloxam in Kirby, nom. illeg. (*Fl. Leicest.* : 43, 1850).

Préambule : *Rubus mucronatus* A. Bloxam est déjà typifié par Newton in Eedes & Newton : 147, 1988. « Herbier CGE, 'Twycross, Leicester, 1849, leg. A. Bloxam' ». Notons que *Rubus mucronifer* Sudre est un nom superflu de *R. mucronulatus* Boreau (*Fl. Centre France*, ed. 3 : 196, 1857), qui est déjà un nom nouveau pour *R. mucronatus* A. Bloxam.

Remarques : les planches BORD_SU_059_004 et 005 présentes dans l'herbier de Sudre seraient des planches léguées par Bloxam.

« ***Rubus mucronifer* Sudre microgene *latiorifolius* Sudre, comb. illeg.** »

Nom typifié ici : *Rubus mucronifer* Sudre subsp. *latiorifolius* Sudre (*Bull. Soc. Bot. France* 52 : 342, 1905), comb. illeg.

Préambule : c'est bien dans « Révision des *Rubus* de l'Herbarium Europaeum de M. Baenitz » que se trouve la diagnose originale de ce nom. Sudre indique dans son introduction : « ...Je crois utile de faire connaître aux botanistes les rectifications que j'ai apportées aux numéros que je possède dans mon herbier... ». C'est donc bien sur les parts de l'herbier de Sudre qu'il faut typifier.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_059_019 (photo 1).

Synonyme : ≡ *Rubus latiorifolius* (Sudre) Malinv. (*Bull. Soc. Bot. France* 52, app. : 118, 1906), ≡ *Rubus mucronifer* Sudre microgene *latiorifolius* Sudre (*Rubi eur.* : 113, 1910), comb. illeg.

Texte de l'étiquette : « Dr. C. Baenitz, Herbarium Europaeum N°10385, *Rubus leucanthemus* P.J.M., Flora Badeniae : Roescheneck in Siegelau bei Waldkirch (Elzthal), 20./7. 99., _ 500 m., Leg. A. Götz. ».

Texte des autres étiquettes : copie de la publication de *Rubi eur.* : 113, 1910.

Remarques : une seconde planche est présente dans l'herbier de Sudre : BORD_SU_059_020. C'est aussi un isolectotype.

« ***Rubus mucronifer* Sudre microgene *prei* Sudre, comb. illeg.** »

Nom à typifier : *Rubus mucronifer* Sudre microgene *prei* Sudre, comb. illeg. (*Bull. Soc. Bot. Belg.* 47 : 205, 1910).

Préambule : je laisse la typification (si cela n'est déjà fait) de cette ronce étrangère à la flore de France à des batologues connaissant mieux les ronces de leur pays et donc certainement plus compétents que moi pour cela.

Remarques : les planches BORD_SU_059_021 à 027 présentes dans l'herbier de Sudre sont des planches léguées par Du Pré.

« ***Rubus mucronifer* Sudre microgene *riparum* Sudre, comb. illeg.** »

Nom typifié ici : *Rubus mucronifer* Sudre microgene *riparum* Sudre, comb. illeg. (*Rubi eur.* : 113, 1910).

Préambule : ce nom avait déjà été cité dans *Rubi tarnenses* in C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 205, 1909, mais il n'y a aucune diagnose ni protologue. Malgré un renvoi à « *Diagn.* (1906) », qui s'avère erroné puisque ce nom n'est pas mentionné dans cette publication, il s'agit donc d'un *num. nud.*, et c'est bien dans *Rubi eur.* : 113, 1910, que se trouve la diagnose originelle de ce nom.

D'après la diagnose, il serait possible de typifier ce nom d'après des ronces provenant de trois localités différentes. Nous n'avons aujourd'hui aucune certitude quant à la véracité de ces regroupements. Des études restent à mener pour cela. De plus, Sudre signale « in hb. Müller ». Ce sera donc sur les parts de Müller provenant d'Alsace que je typifierai ce nom.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_059_035 et BORD_SU_059_036 (photo 2).

Synonyme : ≡ *Rubus riparum* (Sudre) Chateau (*Bull. Soc. Hist. Nat. Autun* 27 : 145, 1914).

Texte de l'étiquette : « *Rubus gremlii* F. groupe, *R. riparum* Sud. nov., Alsace : probt, Leg. Müller, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : sur BORD_SU_059_036, copie de la diagnose de *Rubi eur.* : 113, 1910.

Remarques : les planches BORD_SU_059_034 (Tarn) et BORD_SU_059_037 et 038 (Nièvre) pourraient être du matériel original.

« ***Rubus mucronifer* Sudre subsp. *cenomanensis* (Sudre) Sudre, comb. illeg.** »

Nom à typifier : *Rubus mucronifer* Sudre taxon *cenomanensis* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers*, 33 : 129, 1904), comb. illeg.



Préambule : je ne suis pas certain du tout que les plantes récoltées en France et présentées par Sudre dans *Batotheca europaea* 1906, n° 170 (Sarthe), soient les mêmes que celles provenant d'Angleterre. Ce sont même apparemment des plantes différentes. Le nom de « *cenomanensis* » signifie « du Mans » et il est donc logiquement à typifier sur une plante du Mans. Dans le protologue, c'est assez clairement dans ce sens : « j'ai désigné sa plante sous le nom de *R. cenomanensis* ». Donc "sa", fait référence à la plante récoltée par Gentil de la Sarthe.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_059_041 (photo 3).

Synonymes : ≡ *Rubus mucronifer* Sudre subsp. *cenomanensis* (Sudre) Sudre (*Batoth. Eur.* 4 : 56, 1906), *comb. illeg.*, ≡ *Rubus cenomanensis* (Sudre) Prain (*Index Kew. suppl.* 4 : 204, 1913).

Texte de l'étiquette : « *Rubus vestitus* Weihe albiflorus Boul., (*Rubus cenomanensis* Sud.), ...Pannetière, bois à gauche du tramway..., 8 juil. 1900, 1/3 des gr. norm., Gentil ».

Texte des autres étiquettes : manuscrits de Sudre, « abondant et fructifie bien, A. Gentil », « Tur. Glauque » et « ... : Le Mans, Bois de la Pannetière, ... ».

Remarques : les planches BORD_SU_059_039 et 040, présentes dans l'herbier de Sudre sont aussi du matériel original.

« ***Rubus mucronifer* Sudre var. *cuneatus* Sudre, *comb. illeg.* »**

Nom typifié ici : *Rubus mucronifer* Sudre var. *cuneatus* Sudre, *comb. illeg.* (*Rubi eur.* : 114, 1910).

Préambule : cette combinaison est illégitime car *Rubus mucronifer* de Sudre est un nom superflu. C'est quand même bien dans *Rubi eur.* : 114, 1910, que se trouve la diagnose originelle de ce nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_059_046 (photo 4).

Synonyme : ≡ *Rubus cuneatus* Sudre (*Just's Bot. Jahresber.* 37, 2 : 627, 1913), *nom. illeg.* non *Rubus cuneatus* Boulay & Bouvet in Boulay (*Ass. rubol., Diagn. esp. form. Rubus distr. Ass. rubol.* : 14, 1877).

Texte de l'étiquette : « 374, H. Sudre-Flora Gallica, *R. cenomanensis* Sud. v. *cuneatus*, St Herbot, (Finistère), Bois près la cascade, Pét. rosulés, Et blanches > st. rosés, carp. glabres, 15. 7. 06, Henry ».

Texte des autres étiquettes : copie de la diagnose de *Rubi eur.* : 114, 1910.

Remarques : c'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« ***Rubus mucronifer* Sudre subsp. *fuscicortex* Sudre, *comb. illeg.* »**

Nom à typifier : *Rubus mucronifer* Sudre taxon *fuscicortex* Sudre, *comb. illeg.* (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers*, 33 : 129, 1904).

Préambule : ce nom est déjà typifié (lectotype) par Newton in Edees & Newton (144, 1988) : herbier BM, coll. Barton et Riddelsdell 10775, Set British Rubi n°91. (...) Festiniog, Merioneth, July, 1892. Wm. R. Linton'.

Remarques : la planche BORD_SU_059_051 est la seule présente dans l'herbier de Sudre. C'est un isotype.

« ***Rubus mucronifer* Sudre subsp. *parcepilosus* (Sudre ex Focke) Sudre, *comb. illeg.* »**

Nom typifié ici : *Rubus mucronatus* A. Bloxam subsp. *parcepilosus* Sudre ex Focke in Asch. & Graebn., *comb. illeg.* (*Syn. mitteleur. Fl.* 6, 1 : 539, 1902).

Préambule : c'est bien dans « Les excursions batologiques dans les Pyrénées » in *Bull. Assoc. Franç. Bot.* 1 (12) : 82, 1898) que se trouve le protologue de ce nom. Cependant, il n'est provisoire car son rang taxonomique n'est pas encore donné. Il faut généralement attendre *Excurs. batol.*, 4 : 1903 pour connaître le rang donné par Sudre. Dans ce cas, une publication intermédiaire reprend cette épithète au rang subsppécifique, en indiquant le renvoi au protologue. C'est donc bien dans *Syn. mitteleur. Fl.* 6, 1 : 539, 1902, que ce nom est validé. Il faudra typifier sur le matériel ayant servi au protologue.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_059_053 (photo 5).

Synonymes : ≡ *Rubus parcepilosus* Sudre (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 1 (12) : 82, 1898), *nom. prov.*, ≡ *Rubus adscitus* Genev. microgene *parcepilosus* (Sudre ex Focke) Sudre (*Excurs. batol.*, 4 : 199, 1903), ≡ *Rubus mucronifer* Sudre subsp. *parcepilosus* (Sudre ex Focke) Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 205, 1909), *comb. illeg.*, ≡ *Rubus parcepilosus* (Sudre ex Focke) Fedde & K. Schust. (*Just's Bot. Jahresber.* 40, 2 : 265, 1919).

Texte de l'étiquette : « Herbier H. Sudre, *Rubus parcepilosus* Mihi, Cauterets, route du MLamelon vert, (AC), (schistes), haies, broussailles, Pét. rosulés, fil. blancs > st. verdâtres, j. carp. glabres, H Pyrénées, 17 août 1897, hSudre ».





Texte des autres étiquettes : copie de la publication de *Rubi eur.* : 114, 1910.

Remarques : une seconde récolte fait aussi parti du matériel original, c'est la BORD_SU_059_052.

« ***Rubus brevidens* Sudre, pro hybr.** »

Nom typifié ici : *Rubus brevidens* Sudre (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 1 (12) : 83, 1898), *pro hybr.*

Préambule : c'est bien dans « Les excursions botanologiques dans les Pyrénées » in *Bull. Assoc. Franç. Bot.* 1 (12) : 83, 1898) que se trouve le protologue de ce nom. En tant qu'hybride, ce nom est valide dès cette publication.

Lectotype (designé ici) : BORD_SU_059_055 (photo 6).

Texte de l'étiquette : « Herbier H. Sudre, *Rubus brevidens* Mihi, R. parcepilosus x ulmifolius (anchostachys), Cauterets, près de Pauze Nouveau, Pét. rosés, fil. blancs égalant les styles verdâtres, j. carp. poilus, stérile, Htes Pyrénées, 16 août 1897, hSudre ».

Remarques : une seconde part est présente dans l'herbier de Sudre. Elle fait probablement aussi partie du matériel original. C'est la BORD_SU_059_056.

« ***Rubus mucronifer* Sudre *microgene truncifactus* (Sudre) Sudre, comb. illeg.** »

Nom à typifier : *Rubus fuscus* Weihe & Nees ex Bluff & Fingerh. subsp. *truncifactus* Sudre (*Bull. Soc. Bot. France* 52 : 344, 1905).

Préambule : la première publication où ce nom est indiqué est bien « révision des *Rubus* de l'herbarium europaeum de M. Baenitz » in *Bull. Soc. Bot. France*, 52 : 344, 1902. Sudre indique « ...correspond assez exactement au *R. mucronulatus* M. et Lef. non Bor. nec. Bab, et que j'ai appelé *Rubus truncifactus*, in herb. Müller ». Il fait donc référence à la description de cette espèce dans *Jahresb. Pollichia* 16-17, page 170. Il y a donc validation de la description originelle ainsi que de ce nouveau nom.

Ce nom est à typifier sur le spécimen qui a servi à Müller pour sa description de *R. mucronulatus*. Il est à rechercher à l'herbier de Lausanne.

Synonymes : ≡ *Rubus salisburgensis* Focke ex Cafilisch taxon *truncifactus* (Sudre) Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 223, 1905), ≡ *Rubus truncifactus* (Sudre) Prain (*Index Kew. suppl.* 3 : 155, 1908), ≡ *Rubus mucronifer* Sudre *microgene truncifactus* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 114, 1910), *comb. illeg.*, ≡ *Rubus mucronifer* Sudre subsp. *truncifactus* (Sudre) Touss. & Gust. (*Bull. Soc. Amis Sci. Nat. Rouen* 66-67 : 205, 1932), *comb. illeg.*

Remarques : deux parts sont présentes dans l'herbier de Sudre et proviennent de Lefèvre, ce sont les BORD_SU_059_061 et 057. Les autres sont de Questier (Aisne, localité type) ou de Götz (Allemagne).

« ***Rubus muelleri* Lefèvre ex P.J. Müll. var. *editus* Sudre, comb. illeg.** »

Nom typifié ici : *Rubus muelleri* Lefèvre ex P.J. Müll. var. *editus* Sudre, *comb. illeg.* (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 205, 1909).

Préambule : c'est bien dans *Rubi tarnenses* in *C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 205, 1909, que se trouve la diagnose originelle. Notons que cette combinaison est illégitime car *Rubus muelleri* Lefèvre ex P.J. Müll. est illégitime (non *Rubus muelleri* Wirtg.).

Lectotype (designé ici sur deux parts) : BORD_SU_059_093 et BORD_SU_059_094 (photo 7).

Synonyme : ≡ *Rubus editus* (Sudre) L. Belhacène (*Carnets Bot.* 139 : 3, 2023).

Texte de l'étiquette : « 407, Herbier H. Sudre, *Rubus editus* mihi, bords du Céret, sous Trévien, Tarn, pét. roses, fil. rouges, styles verdâtres, j. carp. glabres, les 5/6 des grains normaux, 27 juin 1895, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : sur BORD_SU_059_094, manuscrit de Sudre : « R. editus, 407 » et copie de la publication de *Rubi eur.* : 114, 1910.

Remarques : c'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« ***Rubus muelleri* Lefèvre ex P.J. Müll. var. *hanovrensis* (Sudre) Sudre, comb. illeg.** »

Nom à typifier : *Rubus muelleri* Lefèvre ex P.J. Müll. subsp. *hanovrensis* Sudre, *comb. illeg.* (*Bull. Soc. Bot. France* 52 : 325, 1905).

Préambule : ce nom est déjà typifié par Weber in Beek & Weber (1994, 130) : herbarium HAN, Kretzer, in Baenitz Herb. Eur. n° 9083, 'Deister, Steinkruch, auf feuchtem Waldboden', 28. vii. 1896.

Remarques : parmi les deux planches BORD_SU_059_100 et 101, présentes dans l'herbier de Sudre, la BORD-SU-059-101, appartenant à la même récolte, peut être désignée comme isolectotype.



« ***Rubus muelleri* Lefèvre ex P.J. Müll. var. *strictispinus* (Sudre) Sudre, comb. illeg.** »

Nom typifié ici : *Rubus muelleri* Lefèvre ex P.J. Müll. subsp. *strictispinus* Sudre, comb. illeg. (*Bull. Soc. Bot. France* 52 : 327, 1905).

Préambule : c'est bien dans « Révision des *Rubus* de l'Herbarium Europaeum de M. Baenitz » que se trouve la diagnose originale de ce nom. Sudre indique dans son introduction : « ...Je crois utile de faire connaître aux botanistes les rectifications que j'ai apportées aux numéros que je possède dans mon herbier... ». C'est donc bien sur les parts de l'herbier de Sudre qu'il faut typifier.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_059_116 (photo 8).

Synonymes : ≡ *Rubus strictispinus* (Sudre) Malinv. (*Bull. Soc. Bot. France* 52, app. : 118, 1906), *Rubus muelleri* Lefèvre ex P.J. Müll. var. *strictispinus* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 115, 1910), comb. illeg.

Texte de l'étiquette : « Dr. C. Baenitz, Herbarium Europaeum N°9522, *Rubus carneiflorus* P.J.M f. *vestita* Utsch, Flora Badeniae : Röscheneck in Siegelau bei Waldkirch (Elzthal), 1/8. 97., Gneis-, 500m., Leg. A. Götz., (manuscrit de Sudre : « *R. strictispinus* Sud. ») ».

Remarques : parmi les trois planches présentes dans l'herbier de Sudre, une seule correspond aux exigences de la diagnose. C'est elle qui a été choisie pour cette typification.

« ***Rubus muelleri* Lefèvre ex P.J. Müll. var. *boudotii* Sudre, comb. illeg.** »

Nom typifié ici : *Rubus muelleri* Lefèvre ex P.J. Müll. var. *boudotii* Sudre (*Rubi eur.* : 115, 1910), comb. illeg.

Préambule : notons que la première mention de ce nom est dans « Diagnoses de *Rubus* nouveaux » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 30, 1906. Il est alors provisoire car le rang taxonomique n'est pas indiqué. Ajoutons aussi qu'il est écrit « boudoti » et non « boudotii ». Il semble que le vrai nom de la personne à qui cette ronce a été dédiée est bien monsieur Baudot. C'est donc bien dans *Rubi eur.* : 115, 1910, que ce nom est pour la première fois validement publié. Il renvoie à la diagnose de 1906 sur laquelle il faudra se baser pour la typification. Nous devrions alors chercher dans l'herbier Müller une part digne de ce nom. Le spécimen présent à Lausanne est très abîmé. Je préfère donc typifier sur une part de l'herbier de Sudre qui correspond aussi très bien à la diagnose validante.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_059_113 (photo 9).

Synonyme : ≡ *Rubus boudotii* Sudre ex Prain (*Index Kew. suppl.* 5 : 221, 1921).

Texte de l'étiquette : « H. Sudre, FLORA GALLICA, *Rubus boudotii* Sud, *R. hirtus* v. *elegans*, (God. Non p. 23, sec. Boudot), Sarrebourg, bois hum. du Mont arénacée, envoi de Boudot, 8. 1837 ».

Texte des autres étiquettes : copie de la diagnose de *Rubi eur.* : 115, 1910.

Remarques : parmi les cinq planches présentes dans l'herbier de Sudre, une seule correspond aux exigences de la diagnose. C'est la BORD_SU_059_113.

« ***Rubus grypoacanthoides* Sudre, pro hybr.** »

Nom typifié ici : *Rubus grypoacanthoides* Sudre (*Rubi eur.* : 115, 1910), pro hybr.

Préambule : c'est bien dans *Rubi eur.* : 115, 1910, que se trouve la diagnose originelle de ce nom.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_059_126 et BORD_SU_059_127 (photo 10).

Texte de l'étiquette : « H.Sudre-Flora Gallica, x *Rubus grypoacanthoides* Sud, = *grypoacanthus* x *schlechtendalii*, France, Forêt de Villers Cotterets, gr. norm. très rares, Leg Questier ».

Texte des autres étiquettes : sur BORD_SU_059_127, copie de la diagnose de *Rubi eur.* : 115, 1910.

Remarques : c'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre (les deux parts étaient épinglées ensemble).

« ***Rubus muelleri* Lefèvre ex P.J. Müll. microgene *oblongifactus* Sudre, comb. illeg.** »

Nom typifié ici : *Rubus muelleri* Lefèvre ex P.J. Müll. microgene *oblongifactus* Sudre, comb. illeg. (*Rubi eur.* : 115, 1910).

Préambule : c'est bien dans *Rubi eur.* : 115, 1910, que se trouve la diagnose originelle de ce nom. La première diagnose dans « Diagnoses de *Rubus* nouveaux » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 30, 1906, donne un nom provisoire car le rang taxonomique n'est pas indiqué.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_059_128 (photo 11).

Synonymes : ≡ *Rubus oblongifactus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 30, 1906), nom. prov., ≡ *Rubus oblongifactus* (Sudre) Prain (*Index Kew. suppl.* 5 : 225, 1921).





Texte de l'étiquette : « *Rubus oblongifactus* Sud, Villers Cotterets, pét. rose vif, Leg Questier 1867, sans loc., hSudre ».

Remarques : une seconde planche est présente dans l'herbier de Sudre (BORD_SU_059_129). Elle est peut-être de la même récolte, mais rien ne le prouve.

« ***Rubus muelleri* Lefèvre ex P.J. Müll. microgene *argutiramus* Sudre, comb. illeg.** »

Nom typifié ici : *Rubus muelleri* Lefèvre ex P.J. Müll. microgene *argutiramus* Sudre, comb. illeg. (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 205, 1909).

Préambule : c'est bien dans *Rubi tarnenses* que se trouve la diagnose originelle de ce nom.

Lectotype (designé ici sur deux parts) : BORD_SU_059_130 et BORD_SU_059_131 (photo 12).

Synonymes : ≡ *Rubus muelleri* Lefèvre ex P.J. Müll. taxon *argutiramus* (Sudre) Sudre, comb. illeg. (*Bull. Géogr. Bot.* 20, 4 : 66, 1911), ≡ *Rubus argutiramus* (Sudre) Fedde & K. Schust. (*Just's Bot. Jahresber.* 40, 2 : 266, 1919).

Texte de l'étiquette : « 1350, Herbier H. SUDRE, *Rubus argutiramus* mihi, Tarn, Vallée du Dadou, côtes de Grandval, pét. ros, fil. rouges > st. rouges, j.c. glabres, pollen mélangé, 24. 7. 1898, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : sur BORD_SU_059_131, manuscrit de Sudre « 1350, *R. argutiramus* » et copie de la publication de *Rubi eur.* : 115, 1910.

Remarques : c'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« ***Rubus splendidifrons* Sudre, pro hybr.** »

Nom typifié ici : *Rubus splendidifrons* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 30, 1906), pro hybr.

Préambule : c'est bien dans « Diagnoses de *Rubus* nouveaux » que se trouve la diagnose originelle de ce nom. En tant qu'hybride, il est valide.

Lectotype (designé ici) : BORD_SU_059_158 (photo 13).

Texte de l'étiquette : « x *Rubus splendidifrons* Sud, = *splendidus* x *sprengelii*, Valois : chemin familial, 1855, Leg Questier, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : copie de la publication de *Rubi eur.* : 116, 1910.

Remarques : une seconde récolte, toujours de Questier et de la localité type, est aussi présente dans l'herbier de Sudre. C'est un syntype : BORD_SU_059_159.

« ***Rubus pseudosplendidus* Sudre, pro hybr.** »

Nom typifié ici : *Rubus pseudosplendidus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 30, 1906), pro hybr.

Préambule : c'est bien dans « Diagnoses de *Rubus* nouveaux » que se trouve la diagnose originelle de ce nom. En tant qu'hybride, il est valide.

Lectotype (designé ici sur deux parts) : BORD_SU_059_156 et BORD_SU_059_157 (photo 14).

Texte de l'étiquette : « x *Rubus pseudosplendidus* Sud, = *splendidus* x *fuscoater* (grex), Valois : Virlet, fl. rouges, 1856, Leg Questier, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : sur BORD_SU_059_157, copie de la publication de *Rubi eur.* : 116, 1910.

Remarques : c'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« ***Rubus muelleri* Lefèvre ex P.J. Müll. subsp. *jactuosus* Sudre, comb. illeg.** »

Nom typifié ici : *Rubus muelleri* Lefèvre ex P.J. Müll. subsp. *jactuosus* Sudre, comb. illeg. (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 205, 1909).

Préambule : c'est bien dans *Rubi tarnenses* que se trouve la diagnose originelle de ce nom.

Lectotype (designé ici sur deux parts) : BORD_SU_059_162 et BORD_SU_059_161 (photo 15).

Synonyme : ≡ *Rubus jactuosus* (Sudre) Fedde & K. Schust. (*Just's Bot. Jahresber.* 40, 2 : 266, 1919).

Texte de l'étiquette : « 3530, Herbier H. SUDRE, *Rubus jactuosus* Sud, Tarn, Vabre, route de Camalières, pét. rose vif, fil. roses ≤ st. verdâtres, j.c. glabres, 13. 7. 1902, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : sur BORD_SU_059_161, manuscrit de Sudre « 3530 » et copie de la publication de *Rubi eur.* : 116, 1910.

Remarques : une seconde récolte (une seule planche) est aussi présente dans l'herbier de Sudre : même localité, même date et même récolteur. C'est un syntype : BORD_SU_059_160.



« **Rubus jactuosiformis Sudre, pro hybr.** »

Nom typifié ici : *Rubus jactuosiformis* Sudre (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 206, 1909), *pro hybr.*

Préambule : c'est bien dans *Rubi tarnenses* que se trouve la diagnose originelle de ce nom.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_059_163 et BORD_SU_059_164 (photo 16).

Texte de l'étiquette : « 3525, Herbarium H. SUDRE, x *Rubus jactuosiformis* Sud, *R. jactuosus* x *lasiothyrsus*, Tarn, Vabre, côte de Camalières, pét. rosulé, fil. blancs < st. verdâtres, 13. 7. 1902, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : sur BORD_SU_059_164, manuscrit de Sudre « 3525 » et copie de la publication de *Rubi eur.* : 116, 1910.

Remarques : c'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« **Rubus colemannii A. Bloxam var. ferocissimus Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus colemannii* A. Bloxam var. *ferocissimus* Sudre (*Rubi eur.* : 116, 1910).

Préambule : je devrais laisser la typification du nom de cette ronce étrangère à la flore de France à des batologues connaissant mieux les ronces de leur pays et donc certainement plus compétents que moi pour cela. Cependant, seul Sudre a donné ce nom et décrit cette ronce et uniquement dans *Rubi eur.* : 116, 1910. C'est donc obligatoirement dans son herbier qu'il faut typifier. Une seule planche étant présente, cela devient obligatoire de typifier.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_060_013 (photo 17).

Texte de l'étiquette : « Herb. A. H. Wolley-Dod, *Rubus colemannii* Blox. v. *ferocissimus* Sud., fl. blanches, 1/3 des gr. norm., Lan to Lafkton Hill, Cheshire, 1^{er} Aug. 1905, hSudre ».

Remarques : c'est la seule planche présente dans l'herbier Sudre.

« **Rubus colemannii A. Bloxam var. kretzeri Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus colemannii* A. Bloxam var. *kretzeri* Sudre (*Rubi eur.* : 117, 1910).

Préambule : je devrais laisser la typification du nom de cette ronce étrangère à la flore de France à des batologues connaissant mieux les ronces de leur pays et donc certainement plus compétents que moi pour cela. Cependant, seul Sudre a donné ce nom et décrit cette ronce et uniquement dans *Rubi eur.* : 116, 1910. C'est donc obligatoirement dans son herbier qu'il faut typifier. Une seule planche étant présente, cela devient obligatoire de typifier.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_060_095 (photo 18).

Texte de l'étiquette : « Dr. C. Baenitz, Herbarium Europaeum N°9556, *Rubus porphyranthos* F. f. *fissa* Kretzer, Blätter fast eingeschnitten gesägt ; Nerven auf der Unterseite stark hervor tretend, Flora von Westfalen : Porta Westfalica, Volmerdingsen, in einer Hecke an der Landstrasse, 11/7. 97., Leg. KRETZER., (manuscrit de Sudre : « *R. strictispinus* Sud.) ».

Texte des autres étiquettes : copie de la diagnose de *Rubi eur.* : 117, 1910.

Remarques : c'est la seule planche présente dans l'herbier Sudre.

« **Rubus colemannii A. Bloxam var. distermimus Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus colemannii* A. Bloxam var. *distermimus* Sudre (*Rubi eur.* : 118, 1910).

Préambule : je devrais laisser la typification du nom de cette ronce étrangère à la flore de France à des batologues connaissant mieux les ronces de leur pays et donc certainement plus compétents que moi pour cela. Cependant, je vais ici désigner un type pour cette ronce étrangère à la flore de France. Une seule part est présente dans l'herbier de Sudre et c'est donc certainement la seule que Sudre ait étudié pour cette diagnose.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_060_109 (photo 19).

Texte de l'étiquette : « H. Sudre, FLORA GALLICA, *Rubus flavescens* v. *distermimus* Sud, Bavaria, Schönberg, lg. Scherzer, 3. 7. 1904, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : manuscrit de la diagnose de *Rubi eur.* : 118, 1910.

Remarques : c'est la seule planche présente dans l'herbier Sudre.

« **Rubus inuncatiformis Sudre, pro hybr.** »

Nom typifié ici : *Rubus inuncatiformis* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 28, 1906), *pro hybr.*

Préambule : c'est bien dans « Diagnoses de *Rubus* nouveaux » que se trouve la diagnose originelle de ce nom. En tant qu'hybride, il est valide.



Lectotype (designé ici) : BORD_SU_060_111 (photo 20).

Texte de l'étiquette : « x *Rubus inuncatiformis* Sud, = *flavescens* x ..., Tarn, de Billefontaine, Valois, 8. 8. 1867, Leg Questier, hSudre ».

Remarques : une seconde planche est présente dans l'herbier de Sudre. C'est probablement un complément de la même récolte, mais rien ne le prouve C'est la BORD_SU_060_112.

« ***Rubus semiflavescens* Sudre, pro hybr.** »

Nom typifié ici : *Rubus semiflavescens* Sudre (*Rubi eur.* : 118, 1910), *pro hybr.*

Préambule : c'est bien dans *Rubi eur.* : 118, 1910, que se trouve la diagnose originelle de ce nom.

Lectotype (designé ici) : BORD_SU_060_115 (photo 21).

Texte de l'étiquette : « *Rubus flavescens* x *ulmifolius*, Valois, Rte droite, Rond des Dames, 1859, Leg Questier, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : copie de la diagnose de *Rubi eur.* : 118, 1910.

Remarques : c'est la seule planche présente dans l'herbier de Sudre.

« ***Rubus grypoanchus* Sudre, pro hybr.** »

Nom typifié ici : *Rubus grypoanchus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 29, 1906), *pro hybr.*

Préambule : c'est bien dans « Diagnoses de *Rubus* nouveaux » que se trouve la diagnose originelle de ce nom. En tant qu'hybride, il est valide.

Lectotype (designé ici) : BORD_SU_060_113 (photo 22).

Texte de l'étiquette : « x *Rubus grypoanchus*, x *R. flavescens* x *cuspidifer*, Valois : Virlet, 1856, Leg Questier, hSudre ».

Remarques : une seconde planche est présente dans l'herbier de Sudre. C'est probablement un complément de la même récolte, mais rien ne le prouve C'est la BORD_SU_060_114.

« ***Rubus expansiformis* Sudre, pro hybr.** »

Nom typifié ici : *Rubus expansiformis* Sudre (*Rubi eur.* : 118, 1910), *pro hybr.*

Préambule : c'est bien dans *Rubi eur.* : 118, 1910, que se trouve la diagnose originelle de ce nom.

Lectotype (designé ici) : BORD_SU_060_116 (photo 23).

Texte de l'étiquette : « x *Rubus expansiformis* Sud, *R. flavescens* x *serpens*, Extrait du *R. flavescens* in hb. Questier, peu fertile, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : copie de la diagnose de *Rubi eur.* : 118, 1910.

Remarques : c'est la seule planche présente dans l'herbier de Sudre.

« ***Rubus colemannii* A. Bloxam var. *acuminatus* Sudre »**

Nom typifié ici : *Rubus colemannii* A. Bloxam var. *acuminatus* Sudre (*Rubi eur.* : 118, 1910).

Préambule : c'est bien dans *Rubi eur.* : 118, 1910, que se trouve la diagnose originelle de ce nom. Il est donné en synonyme de « *R. ferrariarum* v. *cordatum* Sud. *Rub. Pyr.* p. 12 (1898) », un ancien nom provisoire, jamais validé avant. C'est sur un spécimen de la collection *Batotheca Europaea* qu'il faudra typifier car ces exsiccatas sont cités dans cette diagnose.

Lectotype (designé ici) : BORD_SU_060_143 (photo 24).

Synonymes : ≡ *Rubus ferrariarum* var. *cordatum* Sudre (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 1 (12) : 80, 1898), *nom. prov.*, ≡ *Rubus eriostachys* P.J. Müll. & Lefèvre var. *acuminatus* (Sudre) Sudre (*Batoth. eur.*, 9 : 104, 1911), ≡ *Rubus arrhalensis* D.P. Mercier & L. Belhacène (*Carnets Bot.* 139 : 3, 2023).

Texte de l'étiquette : « H. SUDRE_BATOTHECA EUROPAEA_Fasc. IX (1911), Sect. IV_Appendiculati Gen., B_Vestiti Focke. b. Virescentes Sud., N° 426 *Rubus eriostachys* M et Lef. vers. N°162 (1859), Var. *acuminatus* Sud. *Rub. Eur.* p. 118 ; *R. ferrarianum* var. *cordatus* Sud. *Rub. Pyr.* p. 12 (1898), France_Seine-et-Oise : Montmorency, Pétales rosés, 8. 1893, Coll. Bouly de Lesdain ».

Remarques : une deuxième récolte est aussi un syntype dans l'herbier de Sudre. Ce sont les planches BORD_SU_060_145 et 146.

Il n'est pas évident que la synonymie entre *Rubus colemannii* A. Bloxam var. *acuminatus* Sudre (*Rubi eur.* : 118, 1910), qui n'est peut-être que *Rubus latior* A. Beek., et *Rubus ferrariarum* var. *cordatum* Sudre (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 1 (12) : 80, 1898), *nom. prov.* soit exacte. Dans ce cas, les planches



BORD_SU_060_147 et 148 seront de bons types pour ce nom. Notons d'ailleurs que la localité donnée dans *Carnets Botaniques* 139 : 3, 2023, est erronée.

« ***Rubus colemannii* A. Bloxam microgene sparsus (Sudre) Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus adscitus* Genev. microgene *sparsus* Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 199, 1903).

Préambule : c'est bien dans « Excursions batologiques dans les Pyrénées » in *Bull. Assoc. Franç. Bot.* 1 (12) : 81, 1898, que se trouve la diagnose originelle de ce nom. Il est alors provisoire car son rang taxonomique est incertain. Il faut attendre *Excurs. batol.* 4 : 199, 1903, pour avoir le nom valide.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_060_157 (photo 25).

Synonymes : ≡ *Rubus hypoleucus* Lefèvre & P.J. Müll. microgene *sparsus* Sudre (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 1 (12) : 82, 1898), *comb. illeg., nom. prov.*, ≡ *Rubus adscitus* Genev. subsp. *sparsus* Sudre (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (56-57) : 204, 1902), *nom. prov.*, ≡ *Rubus sparsus* (Sudre) Sudre (*Bull. Soc. Bot. France* 55 : 216, 1908), ≡ *Rubus colemannii* A. Bloxam microgene *sparsus* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 119, 1910).

Texte de l'étiquette : « Herbar H. SUDRE, *Rubus sparsus* mihi, α. virescens, Cauterets, à Pauze Nouveau (c.c.), pét. roses, fil. blancs = les styles rouges, j. carp. très poilus, H^{tes} Pyrénées, 16 août 1897, hSudre ».

Remarques : cinq autres récoltes (cinq planches) sont aussi du matériel original provenant de Cauterets. Ce sont les planches BORD_SU_060_154, 155, 156, 158 et 159.

« ***Rubus petrogenes* Sudre, pro hybr.** »

Nom typifié ici : *Rubus petrogenes* Sudre (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 1 (12) : 82, 1898), *pro hybr.*

Préambule : c'est bien dans « Excursions batologiques dans les Pyrénées » in *Bull. Assoc. Franç. Bot.* 1 (12) : 82, 1898, que se trouve la diagnose originelle de ce nom. En tant qu'hybride, le nom valide dès cette publication.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_060_160 (photo 26).

Texte de l'étiquette : « Herbar H. SUDRE, x *Rubus petrogenes* mihi, *R. sparsus* x *ulmifolius*, Cauterets, à Pauze-vieux, rocailles avec *ulmifolius* et *sparsus*, pét. roses, fil. blancs = st. à base rouge, j. carp. glabrescents, fructification partielle, H. Pyrénées, 16 août 1897, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : copie de la publication de *Rubi eur.* : 119, 1910.

Remarques : c'est la seule récolte (seule planche) présente dans l'herbier de Sudre.

Je vais désormais analyser et typifier les noms des ronces donnés par Sudre dans les *Additamenta et Correctiones* édités en fin de *Rubi eur.* concernant cette série.

« ***Rubus muelleri* Lefèvre ex P.J. Müll. var. *cinerellus* Sudre, comb. illeg.** »

Nom typifié ici : *Rubus muelleri* Lefèvre ex P.J. Müll. var. *cinerellus* Sudre, *comb. illeg.* (*Bull. Soc. Bot. France* 59 : 727, 1913).

Préambule : c'est bien dans « Notes batologiques IV » in *Bull. Soc. Bot. France* 59 : 727, 1913, que se trouve la diagnose originelle de ce nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_059_090 (photo 27).

Synonyme : ≡ *Rubus cinerellus* (Sudre) L. Belhacène (*Carnets Bot.* 139 : 3, 2023).

Texte de l'étiquette : « H. SUDRE Flora Gallica, *Rubus mülleri* Lef. var. *cinerellus* Sud, H^{te} Gar., Aspét, route de Sengouagnet, pét. rose vif, ét. rosées ≥ st. verd., 24. 6. 1912, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : copie de l'étiquette de *Batotheca europaea* XV, 1917, n° 743.

Remarques : deux autres planches dans l'herbier Sudre sont des syntypes : BORD_SU_059_091 et 092.

« ***Rubus aspetensis* Sudre, pro hybr.** »

Nom typifié ici : *Rubus aspetensis* Sudre (*Bull. Soc. Bot. France* 59 : 727, 1913), *pro hybr.*

Préambule : c'est bien dans « Notes batologiques IV » in *Bull. Soc. Bot. France* 59 : 727, 1913, que se trouve la diagnose originelle de ce nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_059_119 (photo 28).

Texte de l'étiquette : « H. SUDRE Flora Gallica, x *Rubus aspetensis* Sud, = *mulleri* v. *cinerellus* x *ulmifolius*, H^{te} Gar., Aspét, vallée du Ger vers Sengouagnet, pét. roses, fil. id. > st. rouges., stérile, 28. 7. 1912, hSudre ».





Remarques : une seconde planche est présente dans l'herbier Sudre. C'est probablement le complément de la récolte type, mais rien ne le prouve. C'est la planche : BORD_SU_059_120.

« ***Rubus semidisjectus* Sudre, pro hybr.** »

Nom typifié ici : *Rubus semidisjectus* Sudre (*Bull. Soc. Bot. France* 59 : 66, 1912), pro hybr.

Préambule : c'est bien dans « Notes batologiques III » in *Bull. Soc. Bot. France* 59 : 66, 1912, que se trouve la diagnose originelle de ce nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_059_117 (photo 29).

Texte de l'étiquette : « H. SUDRE Flora Gallica, *Rubus semidisjectus* Sud, = mulleri v. disjectus x podophylloides, P. de D., La Monnerie, cm. De S. Remy s. Durolle, 7. 1911, hSudre, Dr Chassagne ».

Remarques : une seconde planche est présente dans l'herbier Sudre. C'est probablement le complément de la récolte type, mais rien ne le prouve. C'est la planche : BORD_SU_059_118.

« ***Rubus flavidulus* Sudre, pro hybr.** »

Nom typifié ici : *Rubus flavidulus* Sudre (*Bull. Soc. Bot. France* 59 : 66, 1912), pro hybr.

Préambule : C'est bien dans « Notes batologiques III » in *Bull. Soc. Bot. France* 59 : 66, 1912, que se trouve la diagnose originelle de ce nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_060_016 (photo 30).

Texte de l'étiquette : « 374, R. flavidulus Sud, = collemanii x Lloydianus, Pét. blancs, Et. blanches, St. blanc verdâtre, Cantal, St Pouey, bois de Lair, 27. 7. 1911, J.B. Charbonnel ».

Texte des autres étiquettes : « H. Sudre-Flora Gallica, x R. flavidulus Sud, = collemanii x Lloydianus, 374 de Charbonnel, hSudre » et étiquette de *Batotheca europaea* XV, 1917, n° 744.

Remarques : les deux autres planches présentes dans l'herbier Sudre ne sont pas du matériel original : BORD_SU_060_014 et 015.

« ***Rubus robertii-kelleri* Sudre, pro hybr.** »

Nom typifié ici : *Rubus robertii-kelleri* Sudre (*Rubi eur.* : 264, 1913), pro hybr.

Préambule : je vais ici désigner un type pour cette ronce étrangère à la flore de France. Une seule part est présente dans l'herbier de Sudre et c'est donc certainement la seule que Sudre ait étudiée pour cette diagnose.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_060_057 (photo 31).

Texte de l'étiquette : « = gremlii x bifrons, = R. macrophyllus R. Keller hb., Helvetia : K. Thurgau, Grubenholtz um Langenauwald..., 27. 7. 1912, Dr Rob. Keller ».

Texte des autres étiquettes : « H. Sudre-Flora Gallica, x *Rubus Robertii* Kelleri Sud. » et copie de la diagnose de *Rubi eur.* : 264, 1913.

Remarques : c'est la seule planche présente dans l'herbier de Sudre.

« ***Rubus gremliformis* Sudre, pro hybr.** »

Nom à typifier : *Rubus gremliformis* Sudre (*Rubi eur.* : 264, 1913), pro hybr.

Préambule : je laisse la typification de cette ronce étrangère à la flore de France à des batologues connaissant mieux les ronces de leur pays et donc certainement plus compétents que moi pour cela. En effet, la seule planche correspondant à la diagnose présente dans l'herbier de Sudre semble être un *composum mixtum*.

Remarques : deux planches BORD_SU_060_055 et 056 sont présentes dans l'herbier de Sudre. Seule la 056 semble en partie correspondre à un syntype.

« ***Rubus colemanii* A. Bloxam var. *chloocalyx* Sudre »**

Nom typifié ici : *Rubus colemanii* A. Bloxam var. *chloocalyx* Sudre (*Rubi eur.* : 264, 1913).

Préambule : c'est bien dans *Rubi eur.* : 264, 1913, que se trouve la diagnose originelle de ce nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_060_092 (photo 32).

Texte de l'étiquette : « 492, H. Sudre-Flora Gallica, R. inopacatus M. L. v. *chloocalyx*, Cantal, La Chapelle Lt, route d'Ally, 21. 7. 1912, Pét. bl. légt rosés, Et. bl., Styles verts, J.B. Charbonnel ».

Texte des autres étiquettes : copie de la diagnose de *Rubi eur.* : 264, 1913.



Remarques : une autre planche (autre récolte) est aussi présente dans l'herbier de Sudre. C'est un syntype : BORD_SU_060_091.

Bibliographie / Webographie

- Belhacène L., 2023. Quelques changements nomenclaturaux pour le genre *Rubus* (2). *Carnets botaniques* 139 : 1-15.
- Bouvet G., 1907. Matériaux pour l'étude des ronces d'Anjou. *Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers* 36 : 1-108.
- Fedde F. & Schuster K., 1919. Novorum generum, specierum, varietatum, formarum, nominum Siphonogamorum Index, IX, Anni 1919. *Just's Botanischer Jahresbericht Systematisch geordnetes Repertorium der Botanischen Literatur aller Länder* 40 : 1-340.
- Prain D., 1908. *Index Kewensis* supplément 3. Oxford University Press, London : 152-155.
- Prain D., 1921. *Index Kewensis*, supplément 5. Oxford University Press, London, 277 p.
- Prain D., 1921. *Index Kewensis*, supplément 5. Oxford University Press, London : 220-228.
- Sudre H., 1898-1903. *Excursions batologiques dans les Pyrénées ou description et analyse des Rubus des Pyrénées françaises*, fascicules 1-4. Imprimerie de l'Institut de bibliographie, Le Mans, 219 p.
- Sudre H., 1899. Révision des *Rubus* de l'herbier du Tarn de de Martrin-Donos. *Bulletin de la Société botanique de France* 46 : 81-100.
- Sudre H., 1903-1917. *Batotheca europaea*, 1-15. Imprimerie Nougies, Albi, 153 p.
- Sudre H., 1904. Un bouquet de ronces bretonnes. *Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers* 33 : 1-20.
- Sudre H., 1905. Genre *Rubus*. in M. Gandoger, *Novus Conspectus Florae europae*, *Bulletin de l'Académie internationale de géographie botanique* 15 (187-188) : 127-136, 15 (191-192) : 221-236 et 15 (193-194) : 301-302.
- Sudre H., 1905. Révision des *Rubus* de l'Herbarium europaeum de M. Baenitz. *Bulletin de la Société botanique de France* 52 : 315-347.
- Sudre H., 1906. Diagnoses de *Rubus* nouveaux. *Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers* 31 : 1-61.
- Sudre H., 1908-1913. *Rubi europae vel Monographia Iconibus Illustrata Ruborum Europae*. Librairie des sciences naturelle Léon Lhomme, Paris, 305 p.
- Sudre H., 1909. *Rubi Tarnenses*, ou inventaire des ronces tarnaises. *Comptes-rendus du Congrès des sociétés savantes de Paris* 1908 : 178-235.
- Sudre H., 1910. Les *Rubus* de Belgique, inventaire et analyse. *Bulletin de la Société botanique royale de Belgique* 47 : 185-250.
- Sudre H., 1912. Notes batologiques. *Bulletin de la Société botanique de France* 59 : 65-70 et 725-731.

Remerciements

Un grand merci à David Mercier pour tout le temps passé à me guider dans ce travail, ainsi que pour tout son travail de référencement (bibliographique et nomenclatural) effectué en amont et pour ses relectures nombreuses et précieuses. Je remercie aussi le Jardin botanique de Bordeaux pour sa mise à disposition de cet herbier et l'autorisation de publication des photos, ainsi que le Service commun de conservation du patrimoine (SCECCP) de l'université Paul-Sabatier de Toulouse (et tout particulièrement le Jardin botanique Henri-Gaussen) pour leur aide précieuse dans cette aventure. Merci à Valérie Martin-Rolland pour sa relecture. Cette recherche a bénéficié de l'aide technique de l'Infrastructure nationale e-ReCoNat (ANR-11-INBS-0004) et a fait l'objet de programmes dans le cadre du site de science participative « les Herbonautes ».





Annexes (photos)



Photo 1. *Rubus mucronifer* Sudre subsp. *latiorifolius* Sudre (*Bull. Soc. Bot. France* 52 : 342, 1905), *comb. illeg.*, lectotype BORD_SU_059_019.



Photo 2. *Rubus mucronifer* Sudre microgene *riparum* Sudre, *comb. illeg.* (*Rubi eur.* : 113, 1910), lectotypes BORD_SU_059_035 et BORD_SU_059_036.



Photo 3. *Rubus mucronifer* Sudre taxon *cenomanensis* Sudre (Bull. Soc. Et. Sci. Angers, 33 : 129, 1904), *comb. illeg.*, lectotype BORD_SU_059_041.



Photo 4. *Rubus mucronifer* Sudre var. *cuneatus* Sudre, *comb. illeg.* (Rubi eur. : 114, 1910), lectotype BORD_SU_059_046.



Photo 5. *Rubus mucronatus* A. Bloxam subsp. *parcepilosus* Sudre ex Focke in Asch. & Graebn., *comb. illeg.* (Syn. mitteleur. Fl. 6, 1 : 539, 1902), lectotype BORD_SU_059_053.



Photo 6. *Rubus brevidens* Sudre (Bull. Assoc. Franç. Bot. 1 (12) : 83, 1898), *pro hybr.*, lectotype BORD_SU_059_055.

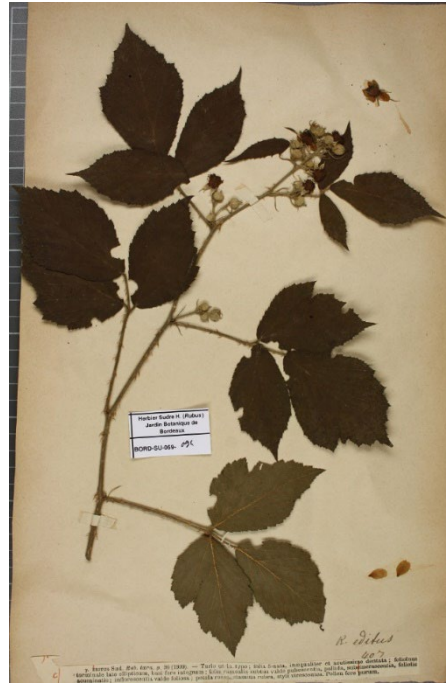
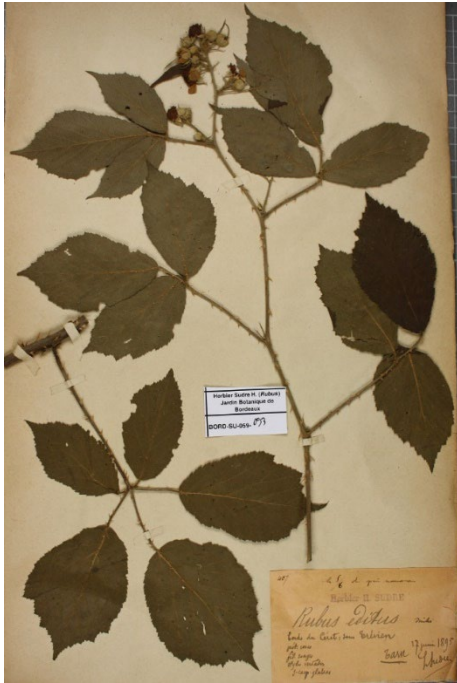


Photo 7. *Rubus muelleri* Lefèvre ex P.J. Müll. var. *editus* Sudre, *comb. illeg.* (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 205, 1909), lectotypes BORD_SU_059_093 et BORD_SU_059_094.

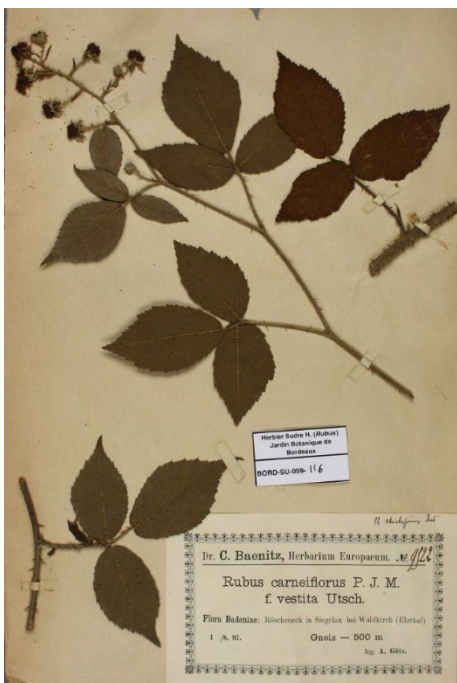


Photo 8. *Rubus muelleri* Lefèvre ex P.J. Müll. subsp. *strictispinus* Sudre, *comb. illeg.* (*Bull. Soc. Bot. France* 52 : 327, 1905), lectotype BORD_SU_059_116.



Photo 9. *Rubus muelleri* Lefèvre ex P.J. Müll. var. *baudotii* Sudre (*Rubi eur.* : 115, 1910), *comb. illeg.*, lectotype BORD_SU_059_113.

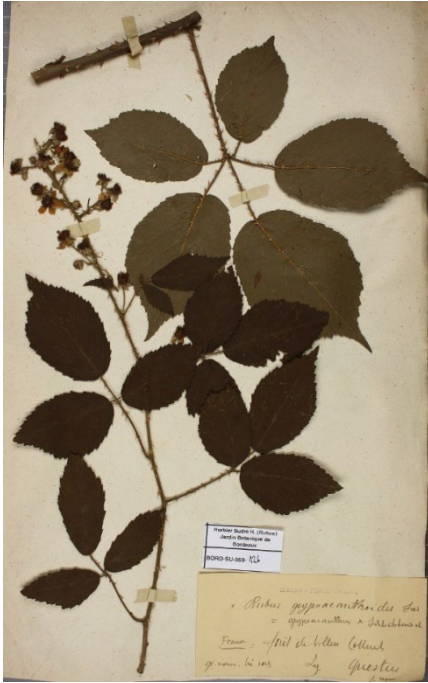


Photo 10. *Rubus grypoacanthoides* Sudre (*Rubi eur.* : 115, 1910), pro hybr.,
lectotypes BORD_SU_059_126 et BORD_SU_059_127.



Photo 11. *Rubus muelleri* Lefèvre ex P.J. Müll.
microgene oblongifactus Sudre, comb. illeg. (*Rubi eur.* :
115, 1910), lectotype BORD_SU_059_128.



Photo 13. *Rubus splendidifrons* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 30, 1906), pro hybr.,
lectotype BORD_SU_059_158.

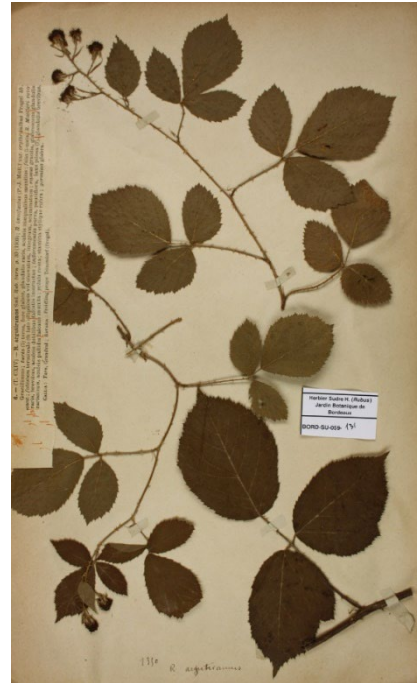


Photo 12. *Rubus muelleri* Lefèvre ex P.J. Müll. microgene *argutiramus* Sudre, *comb. illeg.* (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 205, 1909), lectotypes BORD_SU_059_130 et BORD_SU_059_131.

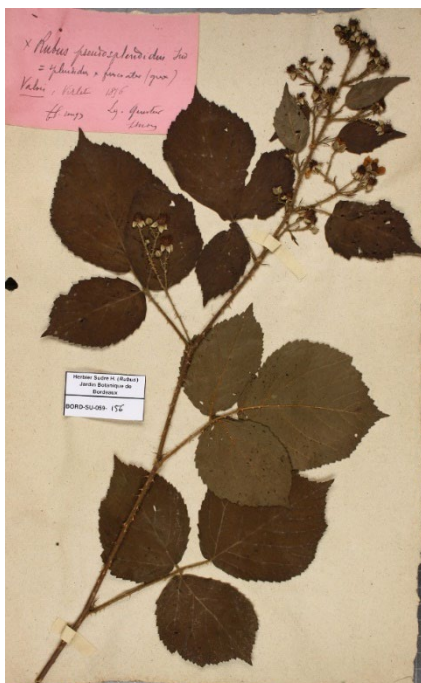


Photo 14. *Rubus pseudosplendidus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 30, 1906), *pro hybr.*, lectotypes BORD_SU_059_156 et BORD_SU_059_157.



Photo 15. *Rubus muelleri* Lefèvre ex P.J. Müll. subsp. *jactuosus* Sudre, comb. illeg. (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 205, 1909), lectotypes BORD_SU_059_162 et BORD_SU_059_161.

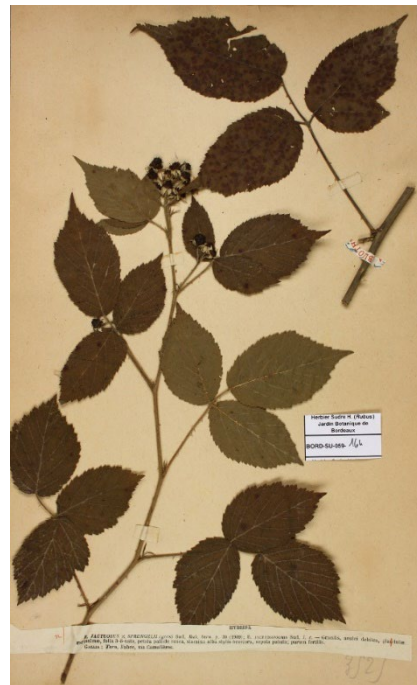


Photo 16. *Rubus jactuosiformis* Sudre (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 206, 1909), pro hybr., lectotypes BORD_SU_059_163 et BORD_SU_059_164.



Photo 17. *Rubus colemannii* A. Bloxam var. *ferocissimus* Sudre (*Rubi eur.* : 116, 1910), lectotype BORD_SU_060_013.



Photo 18. *Rubus colemannii* A. Bloxam var. *kretzeri* Sudre (*Rubi eur.* : 117, 1910), lectotype BORD_SU_060_095.



Photo 19. *Rubus colemannii* A. Bloxam var. *disterrinus* Sudre (*Rubi eur.* : 118, 1910), lectotype BORD_SU_060_109.

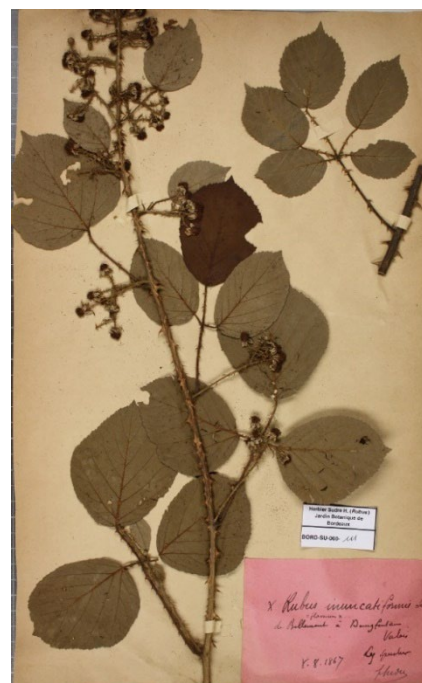


Photo 20. *Rubus inuncatififormis* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 28, 1906), *pro hybr.*, lectotype BORD_SU_060_111.

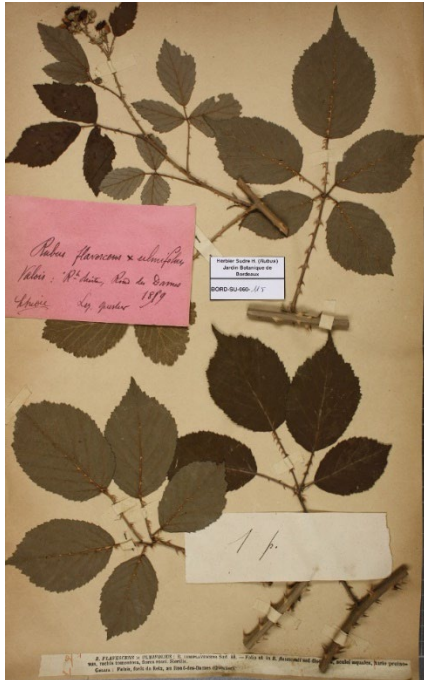


Photo 21. *Rubus semiflavescens* Sudre (*Rubi eur.* : 118, 1910), *pro hybr.*, lectotype BORD_SU_060_115.

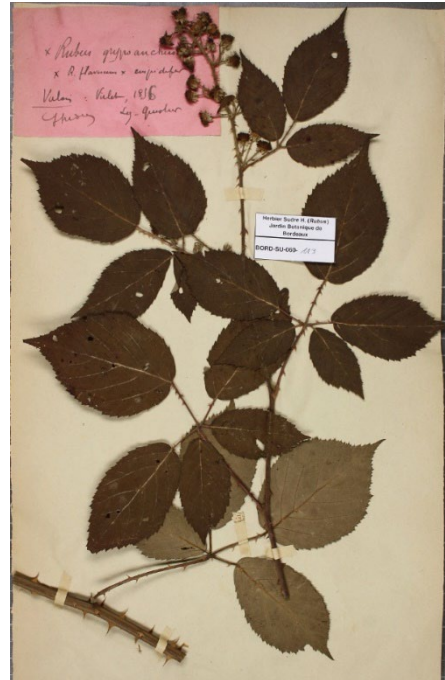


Photo 22. *Rubus grypanchus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 29, 1906), *pro hybr.*, lectotype BORD_SU_060_113.

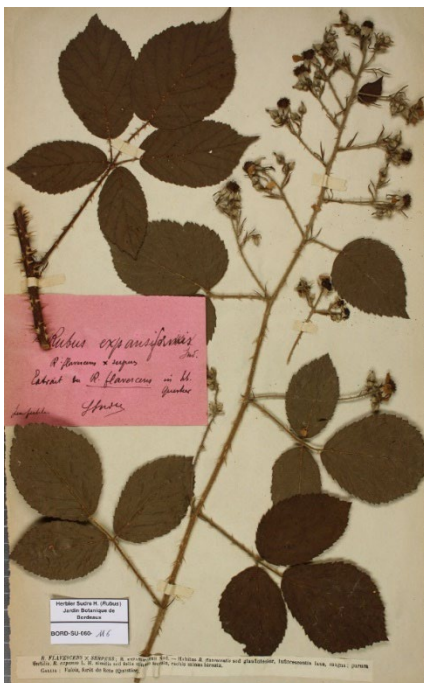


Photo 23. *Rubus expansiformis* Sudre (*Rubi eur.* : 118, 1910), *pro hybr.*, lectotype BORD_SU_060_116.

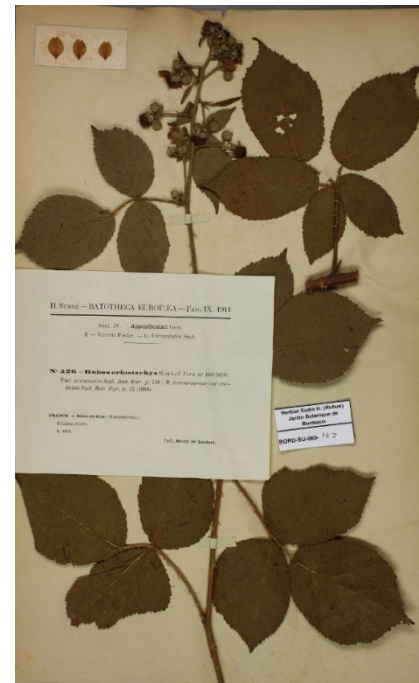


Photo 24. *Rubus colemanii* A. Bloxam var. *acuminatus* Sudre (*Rubi eur.* : 118, 1910), lectotype BORD_SU_060_143.



Photo 25. *Rubus adscitus* Genev. *microgene sparsus* Sudre (*Excurs. botol.* 4 : 199, 1903), lectotype BORD_SU_060_157.



Photo 26. *Rubus petrogenes* Sudre (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 1 (12) : 82, 1898), *pro hybr.*, lectotype BORD_SU_060_160.



Photo 27. *Rubus muelleri* Lefèvre ex P.J. Müll. var. *cinerellus* Sudre, *comb. illeg.* (*Bull. Soc. Bot. France* 59 : 727, 1913), lectotype BORD_SU_059_090.

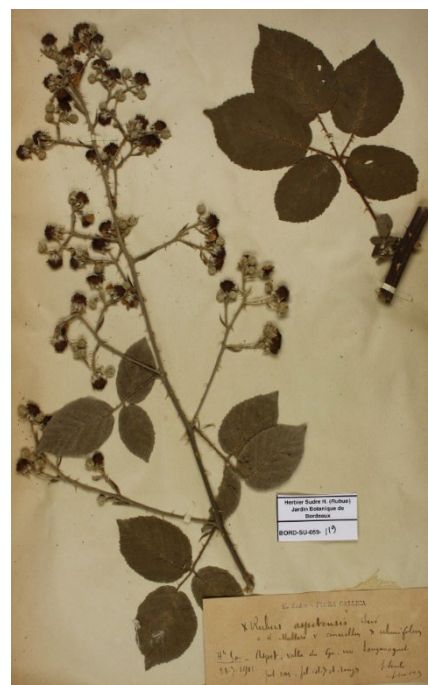


Photo 28. *Rubus aspetensis* Sudre (*Bull. Soc. Bot. France* 59 : 727, 1913), *pro hybr.*, lectotype BORD_SU_059_119.

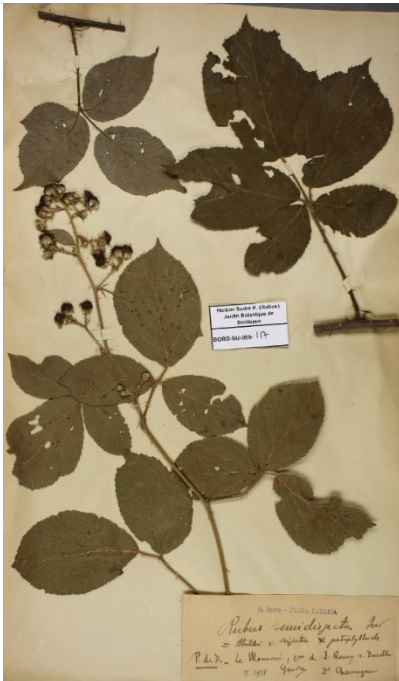


Photo 29. *Rubus semidisectus* Sudre (Bull. Soc. Bot. France 59 : 66, 1912), pro hybr., lectotype BORD_SU_059_117.

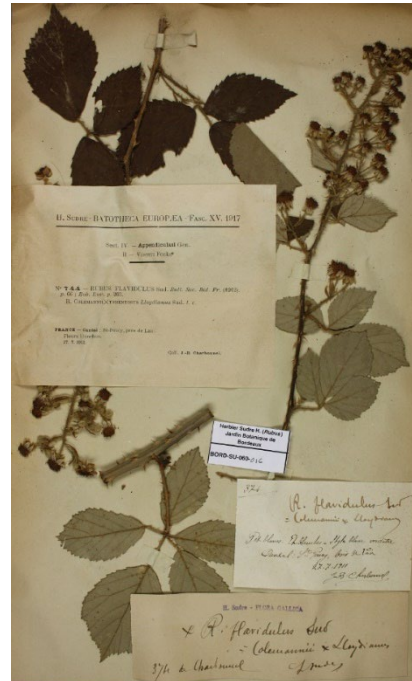


Photo 30. *Rubus flavidulus* Sudre (Bull. Soc. Bot. France 59 : 66, 1912), pro hybr., lectotype BORD_SU_060_016.

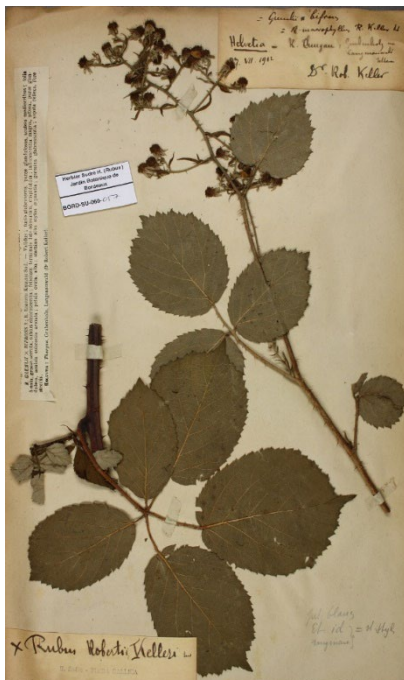


Photo 31. *Rubus robertii-kelleri* Sudre (*Rubi eur.* : 264, 1913), pro hybr., lectotype BORD_SU_060_057.

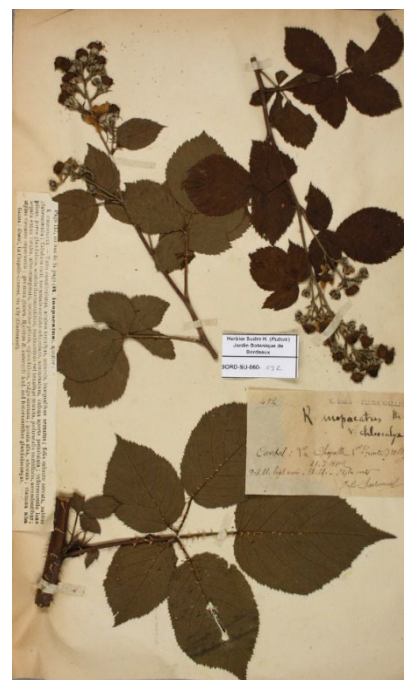


Photo 32. *Rubus colemannii* A. Bloxam var. *chloocalyx* Sudre (*Rubi eur.* : 264, 1913), lectotype BORD_SU_060_092.

